



## SOMMAIRE

|  |   |
|--|---|
| Le triomphe de la solidarité rendu possible grâce à la CFE-CGC ! .....                         | 1 |
| Sous pression mais sans prévention ! .....   | 1 |
| Délitement des collectifs de travail à l'UCI O et de l'UCI NC : l'alerte de la CFE-CGC ! ..... | 2 |

## Le triomphe de la solidarité rendu possible grâce à la CFE-CGC !

Avec plus de 61% des votes en faveur de l'attribution de primes pour ceux qui se sont portés volontaires pour soutenir les équipes d'Orange Events lors des Jeux Olympiques de Paris (JOP), et l'ouverture de négociation pour ceux qui sont impactés, **les personnels ont fait triompher la raison et la solidarité.** Ce verdict sans appel rend l'accord initial valable et la Décision Unilatérale caduque : plus de pouvoir d'achat et plus de respect pour les personnels.

La CFE-CGC Orange a porté **seule** le flambeau des intérêts de ceux qui vont contribuer à faire de ces JOP une réussite. Elle réclame désormais comme prévu les négociations pour ceux qui seront concernés directement et indirectement.

Le nouveau DRH voulant organiser la détestation des organisations syndicales par les personnels a promulgué une Décision Unilatérale inférieure aux termes négociés de l'accord.

La CFE-CGC a donc utilisé **son droit de recours au référendum** (du fait de ses plus de 30% de représentativité).

L'irresponsabilité du DRH aura coûté plus de deux millions d'euros à l'entreprise pour organiser ce référendum alors qu'il aurait suffi pour l'éviter de promulguer une Décision Unilatérale identique à l'accord initial et d'ouvrir la deuxième partie des négociations pour les personnels impactés méritant eux aussi une prime.

Cette gabegie est une insulte à notre intelligence collective, surtout quand le seul horizon proposé par la Direction Générale est celui de la réduction des coûts.

Les personnels ont donné une leçon de démocratie à ceux qui ont appelé à voter non et à un DRH n'ayant aucun respect pour les personnels pourtant première richesse de notre entreprise.

**La CFE-CGC Orange se battra contre tous ceux qui tentent d'utiliser la haine pour jeter les personnels les uns contre les autres imaginant servir ainsi leurs calculs politiques.**

Fort de la validité de l'accord, la CFE-CGC Orange appelle la Direction, comme l'accord le prévoit à ouvrir en urgence des négociations pour tous ceux qui sont impactés par les JOP : ceux à qui on a refusé des congés, ceux pour qui la charge de travail n'a jamais été aussi importante, ceux qui doivent remplacer les volontaires dans leurs services d'origine, etc. Trop de temps a déjà été perdu.

Notre participation à ces JOP démontre que notre histoire est indissociable de celle de la France.

Nous sommes les artisans d'une entreprise dont nous voulons être fiers, au service de nos concitoyens. Avec ou sans la Direction actuelle, nous ferons perdurer cet héritage.

## Sous pression mais sans prévention !

- ✓ Consultations sur le bilan HSCT 2023 de la DOGO et sur la synthèse des Programmes Annuels de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2024 (PAPRIPACT 2024)

Nous constatons dans les bilans HSCT et PAPRIPACT des différentes unités opérationnelles présentés trop peu d'actions de prévention primaire mises en place.

Nous **regrettons le manque de recrutement et le non-remplacement des départs** dans de nombreux services alors qu'ils sont connus depuis très longtemps pour la plupart,

entraînant inévitablement une charge de travail supplémentaire pour le personnel restant et un désengagement des forces au travail très préoccupant.

À cela s'ajoute le manque de prise en compte des dérives liées à l'utilisation des outils digitaux, le constat alarmant sur la dégradation de la santé physique et mentale des salariés d'Orange sur la DOGO qui touche maintenant les services de santé au travail eux-mêmes (confère le rapport des services SST).

Les élus CFE-CGC Orange n'ont pas manqué de souligner dans leurs commissions SST respectives **l'absence d'évaluation de**

la charge au travail, en dépit des nombreuses réorganisations et divers déménagements à répétition, l'absence de prévention des risques liés au télétravail et plus largement l'absence de prévention en matière de risques psychosociaux, alors même que l'ensemble des acteurs de terrain ne cesse de remonter leur augmentation croissante.

Nous regrettons que la charge de travail des managers ne soit pas plus prise en compte dans les plans de prévention eue égard aux différentes réorganisations, aux SDIT de plus en plus nombreux, à la réduction des effectifs dans les équipes.

Nous déplorons le travail systématiquement réalisé dans l'urgence par les CSSCT permanentes. Comme l'année précédente déjà, nous attirons votre attention sur la commission SSCT AD, largement sollicitée par le travail engendré par les fermetures nombreuses de boutiques, les mandatés eux-mêmes n'échappent pas à la surcharge de travail qui entraîne surmenage et démotivation.

La non-prise en compte des préconisations et des remarques des mandatés a été signalée à maintes reprises, sans réelle réaction ni des présidents des CSSCT en particulier, ni de la Direction en général.

Les modifications demandées dans les PAPRIACT sont bien notées en séance, mais pas réellement prises en compte et inscrites dans le document lui-même, si ce n'est qu'à de rares

exceptions. Nous regrettons également, comme déjà annoncé l'année dernière, et l'année antérieure, le nombre de préventeurs largement insuffisant par rapport à leur charge de travail et au périmètre étendu des bornes de la DOGO, ce qui engendre des entraides, qui ne sont guère compatibles avec ce métier.

Nous notons de surcroît que quasiment toutes les commissions SSCT regrettent de ne pas être concertées, ni associées aux analyses d'impacts humains lors des groupes de travail pluridisciplinaires, demande que les élus réclament depuis de nombreuses années.

Nous formons le vœu, espérons-le partagé par la Direction, que ces signaux forts en provenance du terrain soient réellement pris en compte à l'avenir, et donc peut-être l'année prochaine.

### Vote de la CFE-CGC

Au regard de tous les éléments pré cités ci-avant, les élus de la CFE-CGC voteront **contre** ces deux consultations.



## Délitement des collectifs de travail à l'UCI O et de l'UCI NC : l'alerte de la CFE-CGC !

Dans le cadre de leurs travaux, mais également au travers du RAA 2023 (Rapport Annuel d'Activité des Médecins du travail), les mandatés CFE-CGC des CSSCT de l'UCI O et de l'UCI NC établissent des constats toujours aussi éloquents...voire édifiants ! Ils relatent les transformations, les évolutions des activités et leurs multiples conséquences au sein des équipes d'intervention, CAFF...

Les mandatés CFE-CGC relèvent notamment : le manque d'autonomie et l'impression de n'être plus acteur ; les interrogations sur le devenir ; le mal être des techniciens ; la perte du cœur de métier, des tâches moins valorisantes ; la perte de sens ; les conflits de valeur : le quantitatif au détriment

du qualitatif ; la non-reconnaissance ; le problème de transparence dans les restructurations et le manque de visibilité ; les effets collatéraux de la transformation générale ; le sous-dimensionnement de certaines équipes ; la surcharge de travail ou la sous-charge ; et, pour la première fois, s'agissant précisément de l'UCI O, la notion d'ennui apparaît dans ce RAA 2023 !

Un certain délitement observé ces dernières années au sein des collectifs de travail des 2 unités semble avoir définitivement cédé la place à un délitement certain ! **A quand une vraie prise de conscience afin d'inverser cette situation délétère ?**

|   | Élus titulaires CSEE :  | Élus suppléants CSEE :  | Commissions CSEE :  |
|---|---|---|---|
| <b>VOS REPRESENTANTS<br/>CFE-CGC ORANGE</b> | Eddy JEGOU<br>Laurence LE BOTT<br>Eric PICOT<br>Vincent BODIGUEL<br>Isabelle ROSSOLIN<br>Nizar DJEMAA<br>Anne-Sophie HAQUIN<br>Bérengère CARPENTIER<br>Mohamed MALEK<br>Sophie CHAPLAIN | Laurent DELAVIGNE<br>Emilie AUBIN<br>Martial LAGEON<br>Enora PENE<br>Régis RADUREAU<br>Naouel LIMAM<br>Laurent KHELIFA<br>Virginie BEJI RUELLE<br>Mélanie LEYRAL<br>Enoal GUENNOC | Emploi Formation : Ronan Kerautret, Thomas Roger, Bruno Visine<br>Commission Handicap : Virginie Beji Ruelle, Mathilde Mascle, Naouel Limam<br>Commission ASC : Martial Lageon, Régis Radureau, Sophie Chaplain<br>Commission Restauration : Isabelle Rossolin, Brice Imbert, Orion Grondin<br>Commission des marchés : Isabelle Rossolin, Nizar Djemaa, Vincent Bodiguel<br>Commission Projets Economie Evolution des marchés : Vincent Bodiguel, Emilie Aubin, Boualem Zerzour<br>Egalité Professionnelle : Laurence Le Bott, Enora Pene, Marie Belaïd<br><br>Représentant syndical : Olivier OMBREDANE |



**CHOISISSEZ  
CEUX  
QUI  
AGISSENT !**

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : <https://www.cfecgc-orange.org/do-go/>

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFE-CGC](https://bit.ly/annuaireCFE-CGC)

